



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme

13 rue Ruhmkorff, 75017 PARIS

presse@welfarm.fr

www.welfarm.fr

Communiqué de presse 24.04.2023

## CHEVAUX FRANÇAIS TRANSPORTES AU JAPON ET EXPORTATION AVORTEE DE TAURILLONS : CE SOIR, L'EMISSION « SUR LE FRONT » DEVOILE DE NOUVELLES IMAGES

Ce soir, sur France 5, à 21h00, l'émission « Sur le Front » animée par Hugo Clément révélera des images inédites dédiées aux exportations françaises, et plus particulièrement aux transports d'animaux à l'étranger. Dans ce reportage, les équipes d'Hugo Clément accompagnent l'ONG de protection animale Welfarm au port de Sète (34), devant un abattoir de Rodez (12), à l'aéroport de Châteauroux (36) et dans sa ferme-refuge de Vauquois (55). Ce documentaire dévoile les nouvelles dérives des exportations d'animaux d'élevage organisées à destination tant des pays du pourtour méditerranéen que du Japon. Alors que Welfarm poursuit sa nouvelle campagne Terminus 2023 dont l'un des objectifs est d'interpeller le Ministre de l'Agriculture Marc Fesneau pour qu'il adopte des positions ambitieuses au niveau européen à propos du transport d'animaux vivants, ces images prouvent une nouvelle fois l'urgence qu'il y a urgence à agir.

### Des chevaux français exportés au Japon pour leur viande

Dans ce nouveau reportage intitulé « *Produits en France, envoyés à l'étranger : qui se fait du blé avec nos aliments ?* », les journalistes se rendent d'abord dans un élevage de chevaux situé près des Pyrénées, afin d'investiguer de précédentes révélations effectuées notamment par l'ONG Welfarm<sup>1</sup>. L'association les rejoint ensuite et ils se rendent ensemble devant l'aéroport de Châteauroux. La raison ? Un éleveur leur a confirmé qu'il exportait ses chevaux de trait vers le Japon... Et ce, par avion, à l'aéroport de Châteauroux.

En effet, alors que la France exporte de la viande de cheval vers l'Italie, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Vietnam et le Japon<sup>2</sup>, elle poursuit aussi ses exportations en parallèle d'équidés vivants, en les enfermant dans des cases chargées dans les avions. 5 207 chevaux ont ainsi été exportés en 2021, dont 625 vers le Japon<sup>3</sup>. S'ils sont parfois engraisés une première fois en France avant d'être exportés, ils sont fréquemment réengraisés à leur arrivée au Japon avant d'y être abattus.

Loin de l'image d'Épinal parfois associée à ces exportations<sup>4</sup>, cette pratique soulève de multiples problèmes de bien-être animal. Les chevaux sont en effet sensibles aux bruits, vibrations et mouvements de l'avion. Le décollage comme l'atterrissage peuvent également leur causer des douleurs auriculaires. Alors que le règlement européen relatif au transport d'animaux vivants<sup>5</sup> impose d'abreuver les chevaux dans les camions toutes les 8 heures et de les décharger pour leur permettre de se reposer au bout de 24 heures de trajet par route, rien ne permet de s'assurer que de semblables précautions, aussi minimales fussent-elles, sont effectivement respectées dans les airs. Tandis que ce texte impose de transporter des chevaux en veillant à ce que les animaux puissent se coucher dans les camions, rien de tel n'est imposé pour les trajets en avion, laissant ainsi ouverte la possibilité de charger ces animaux en leur laissant très peu d'espace et les privant ainsi de toute possibilité de se coucher. À bord, les chevaux ne sont pas toujours séparés les uns des autres, ce qui est à même de provoquer stress, peur, agressivité, voire blessures chez ces animaux. Une fois arrivés à destination, le calvaire pour eux se poursuit et ce, d'autant que les normes de protection animale

applicables au « pays du soleil levant » en matière d'élevage, de transport et d'abattage sont quasi-inexistantes.

## **Des images détaillées du scandale des 789 taurillons à Sète renvoyés à l'expéditeur**

Alors que Welfarm révélait en septembre 2022 le [scandale des taurillons bloqués au port d'Alger](#), les équipes d'Hugo Clément avaient alors rejoint l'association sur place pour constater ensemble l'absurdité de cette exportation. Dans le reportage diffusé ce lundi soir, « Sur le Front » dévoile donc de nouvelles images captées sur le terrain, ainsi qu'un film tourné quelques années auparavant dans l'intérieur du bateau et transmis par l'ONG allemande et suisse de protection animale Animal Welfare Foundation|Tierschutzbund Zürich (AWF|TSB). Une occasion pour revenir sur cette affaire dont la presse s'était largement emparée<sup>6</sup>.

Chargés sur un navire hors d'âge battant pavillon togolais le 2 septembre 2022 au port de Sète en France, les animaux étaient arrivés au port d'Alger deux jours plus tard avant de devoir rester bloqués à bord pendant une quinzaine de jours en raison d'un risque sanitaire. Les animaux avaient alors été renvoyés vers le port de Sète avant d'être abattus aux abattoirs de Rodez et de Saint-Affrique. Cette exportation s'est par conséquent soldée de manière absurde, en raison d'un imbroglio sanitaire entre États, au détriment d'animaux bloqués pendant 3 semaines en mer avant de trouver la mort.

## **Et si ces exportations appartenaient bientôt au passé ?**

Si les animaux continueront toutefois d'être élevés, transportés et abattus au cours des prochaines années, des mesures gagnent à être adoptées urgemment. Pour dénoncer les longs transports d'animaux vivants, dont ces exportations d'animaux à destination des pays tiers, Welfarm a dévoilé il y a quelques jours une [courte vidéo](#) et un [documentaire](#) où elle revient sur ses enquêtes, dont certaines sont inédites. L'ONG lançait ainsi sa campagne Terminus2023. Sur [son site](#), elle appelle en particulier le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau au moyen d'une pétition à interdire les longs transports d'animaux vivants, les exportations d'animaux à destination des pays tiers de l'Union européenne et les transports organisés sous des températures extrêmes.

**Contact presse :** [presse@welfarm.fr](mailto:presse@welfarm.fr) – 03 87 66 16 33

## **À propos de Welfarm :**

Welfarm est une association française et indépendante créée en 1994, dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis près de 30 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie : élevage, transport et abattage. Welfarm emploie à ce jour près de 30 salariés et son siège social se situe à Metz (57). Forte du soutien de ses près de 29 000 membres et donateurs, l'association agit exclusivement grâce à la générosité du public. Welfarm est membre de plusieurs groupes de travail institutionnels, dont le Comité d'Experts « bien-être animal » du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV) et la Plateforme de l'UE sur le bien-être animal pilotée par la Commission européenne.

---

<sup>1</sup> Voir notamment, « Transport de chevaux vivants : destination Japon pour devenir des sushis », 13 avril 2021, France Inter.

<sup>2</sup> FranceAgriMer et IFCE, « Conjoncture viande équine – bilan annuel 2021 », mai 2022.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> L'aéroport de Brest également connu pour ses exportations de chevaux publie en particulier des vidéos promotionnelles (voir par exemple la [vidéo « Aéroport Brest Bretagne, le projet animaux vivants »](#), 2018).

<sup>5</sup> Règlement (CE) n°1/2005 du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations connexes.

<sup>6</sup> Voir notamment, « 780 taurillons refusés par l'Algérie de retour en France pour être abattus », *Le Figaro*, 22 septembre 2022 ; « Des taurillons exportés de France, refusés de débarquer en Algérie, devront être euthanasiés », *Le Monde*, 21 septembre 2022 ; « Exportation d'animaux vivants: le calvaire de bovins français à quai en Algérie depuis plusieurs jours », *Libération*, 21

---

septembre 2022 ; « Bloqués à Alger, 780 taurillons vont être rapatriés et abattus en France », *20 Minutes*, 21 septembre 2022 ; etc.